

Berke VARDAR
Université d'Istanbul

ANDRÉ MARTINET
ET
LA LINGUISTIQUE FONCTIONNELLE *

Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

C'est un honneur et un plaisir ineffable pour moi que de prendre la parole devant vous ce soir en vue de vous présenter certains des aspects de l'itinéraire scientifique et de l'œuvre d'André Martinet à qui la linguistique postsaussurienne doit son progrès le plus décisif, dans la mesure où il a renouvelé de fond en comble la démarche linguistique et le mode d'appréhension de la réalité langagière.

Sur un plan très général et en premier lieu, André Martinet représente pour plus d'une génération de linguistes la discipline de l'esprit, la précision de la pensée et la clarté de l'expression qui contribuent à un très haut point à transmettre un message plein de sève qui conduit tout droit au cœur de notre science. Ces qualités du Maître ainsi que d'autres ont joué un rôle d'autant plus vital dans un passé relativement récent qu'elles ont contribué très efficacement à clore une époque où certains ont voulu identifier la linguistique à un essai pur et simple de constructions hâtives et prétentieuses, constructions fondées sur des *a priori*, notamment au niveau de l'approche synchronique qui a prêté le flanc, comme vous le savez, à tant d'aventures, c'est-à-dire d'impasses. J'entends parler notamment d'un certain structuralisme qui a voulu sacrifier l'autonomie de la linguistique à l'attrait d'activités extralinguistiques; j'entends parler également de cet innéisme univer-

* Ce discours a été prononcé par Berke Vardar le 6 mai 1988 à l'occasion du 80^e anniversaire d'André Martinet célébré à la Sorbonne.

saliste et générativiste qui a fourvoyé naguère tant de linguistes en herbe.

Mais ce raz-de-marée, pour reprendre la métaphore du Maître, appartient déjà au passé. Heureusement, la véritable approche synchronique scientifique prévoyant la parfaite autonomie de la linguistique s'est finalement dégagée indemne et plus solide encore de la confusion où avait failli la plonger la montée de cette marée, suivie d'un reflux bienfaisant. Ainsi la linguistique des langues a-t-elle fini par émerger dans toute sa rigueur, cette linguistique soucieuse des réalités et qui s'identifie, dans ce qu'elle a de plus spécifique, à la linguistique fonctionnelle et structurale d'André Martinet, qui n'est pas une partie de la linguistique, soulignons-le avec force, mais bien, comme on l'a dit, «toute la linguistique».

Bien que donner un aperçu d'ensemble des grandes options de cette linguistique totale soit une tâche ardue et que mes observations sommaires risquent de rester par trop insuffisantes, j'essaierai quand même de mettre en relief, en un rapide tour d'horizon, ses principaux axes relativement à l'un de ses volets majeurs.

Je voudrais d'abord signaler que la perspective méthodologique qui est sous-jacente à cette linguistique prévoit une saisie réaliste des phénomènes à travers une approche qui concilie les deux axes synchronique et diachronique, conçus comme intimement liés, et qui se caractérise, au niveau des démarches à effectuer, comme empirico-déductive, et à celui du but adopté, non seulement descriptive, mais aussi explicative. Telles nous paraissent être, du moins, les voies d'accès d'une conception qui s'oppose à tout dogmatisme et qui s'interroge sur les langues connues et non sur l'universalité des langues possibles, à partir de procédures de découverte qui donnent le primat à l'observation et à l'interprétation correcte des faits. C'est ainsi que se trouvent exclus du domaine d'opération du linguiste tout apriorisme et tout logicisme ainsi que toute finalité métaphysique. En effet, André Martinet a toujours considéré que c'est dépasser, d'une manière injustifiée, les limites du domaine scientifique que d'aller chercher ailleurs que dans les faits la validation d'un modèle linguistique et des principes devant guider la recherche. Et c'est pourquoi il a tenu à restreindre l'analyse aux données scientifiquement vérifiables et de concilier la systématisation avec le respect des faits.

Muni donc de cet appareil méthodologique et de principes directeurs qui orientent et organisent sa pensée en profondeur André Martinet étudie un objet qui n'est rien de moins qu'une langue, instrument de communication doublement articulé et de caractère vocal, dont l'étude exige du linguiste de faire la navette entre les faits et la théorie. Ici il convient de faire intervenir le principe de pertinence, emprunté par Troubetzkoy à Bühler, mais transformé en un concept véritablement opératoire par Martinet qui le considère comme un moyen permettant de hiérarchiser les faits observés à partir de leur fonction communicative et protégeant le linguiste contre la formalisation irresponsable. Ajoutons que cette perspective se caractérise, entre autres, par le fait qu'elle explique le fonctionnement et l'évolution par les mêmes causalités qui sont de nature également communicative. Et le principe d'économie intervient ici non pas comme un facteur de parcimonie, mais en tant qu'une synthèse des forces contradictoires continuellement en présence dans une langue donnée dont la structure n'est pas postulée par le linguiste, mais retrouvée et identifiée dans l'objet lui-même par l'opération de commutation. Soulignons que cette structure, tout en étant spécifique dans chaque cas, est envisagée, à partir de la théorie de la double articulation, dans ce qu'elle a d'empirico-déductivement universel et a comme niveau de fonctionnement une synchronie dynamique qui est également le plan de gestation de la diachronie dont l'éclosion se solde par l'avènement d'une nouvelle synchronie dynamique. Socialement parlant, elle assure l'intercompréhension et se laisse capter comme un mécanisme fondé sur le jeu des rapports syntagmatiques et paradigmatisques aussi bien des phonèmes que des monèmes. Le concept de *fonction* est le concept-pivot dans ce contexte, et permet de considérer un élément ayant un rôle dans la communication comme faisant partie intégrante de la structure de la langue envisagée, et vice versa. Il est donc orienté aussi bien vers le pôle constitué par la *communication* que vers celui représenté par la *structure*, d'où d'ailleurs l'expression *linguistique fonctionnelle et structurale*. Ce sont ces deux pôles complémentaires, l'un de nature sociale et l'autre essentiellement systémique, qui déterminent un état de langue, donné envisagé comme une « épaisseur » d'identifiant à une évolution en cours, fonction de la variété des usages à tous les niveaux, phonologique,

morphologique et syntaxique, synthématique et axiologique, domaines conquis à la linguistique fonctionnelle étape par étape, la pensée du Maître de Paris se propageant comme une onde, par cercles de plus en plus larges, depuis ses premières publications qui datent des années 30 jusqu'à nos jours.

Sans vouloir procéder à une lecture externe et réductrice de l'oeuvre d'André Martinet, qui permet donc de rendre compte de tous les niveaux d'une langue, notons qu'elle a innové dans tous les domaines qui ressortissent aux principales branches de la linguistique.

André Martinet a commencé par le commencement, c'est-à-dire par la phonologie, et, dès le début, il a efficacement contribué à la définition de concepts phonologiques de base dont l'archiphonème et la neutralisation l'analyse en un ou deux phonèmes, les conséquences de la morphologie figurent parmi les problèmes qui ont retenu son attention et auxquels il a apporté des solutions on ne peut plus pertinentes. Le parcours phonologique de Martinet comporte, par ailleurs, une étape où il a procédé à la plus originale enquête sur la prononciation du français, enquête qui a eu lieu dans des conditions que vous connaissez bien et qui a abouti à un spécimen d'analyse plein d'enseignement menant tout droit à la description phonologique synchronique avec étude de variantes d'origine non seulement socio-professionnelle mais aussi géographique. «La description phonologique du parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)» de 1945 a constitué la première description d'un patois roman ainsi qu'un jalon très important dans le développement de la théorie et de son application. Ces travaux de même que tant d'autres qui ont fait l'objet de maintes publications représentent un apport fondamental qui a contribué, en complétant et corrigeant là où il le fallait celui de Troubetzkoy, à doter finalement la phonologie d'un objet propre et à lui rendre un statut autonome au sein de la linguistique.

Après avoir fait franchir à la linguistique un grand pas dans le domaine de l'étude des unités distinctives, André Martinet a mis à l'épreuve l'analyse fonctionnelle de plus en plus exhaustivement dans celui de la syntaxe. Le vademecum linguistique de l'année 1960, *Les Eléments...* et notamment son quatrième chapitre de

même que d'autres publications ont constitué une étape importante dans l'élaboration de la syntaxe fonctionnelle représentée actuellement par la magistrale *Syntaxe générale* de 1985, précédée de la *Grammaire fonctionnelle du français* de 1979.

Soulignons, sans entrer dans les détails, que dans la pensée d'André Martinet la syntaxe qui est à distinguer rigoureusement de la morphologie, étude des variations non significatives de la forme des monèmes et des traits non significatifs de leurs combinaisons, s'identifie, comme il le dit lui-même à «l'étude de la façon dont l'auditeur peut reconstituer, dans sa globalité, l'expérience qu'on désire lui communiquer, à partir de la successivité des unités de la chaîne parlée». Cette syntaxe opère avec le monème, le syntème, constitué de deux ou plus de deux monèmes dont le comportement syntaxique est le même que celui du monème, les fonctions grammaticales qui identifient les rapports entre les monèmes dans un énoncé et enfin les syntagmes, combinaisons de monèmes reliés par des rapports syntaxiques. Chaque langue présentant ses propres classes, la notion de «parties de discours», traditionnellement considérée comme universellement valable, se trouve définitivement invalidée. Dans cette perspective, on a des classes distinctes de temps, de modes, d'aspects dans la mesure où ils ne s'excluent pas, les monèmes d'une même classe s'excluant mutuellement. Et d'une manière variable d'une langue à une autre, chaque classe de monèmes est caractérisée par un ensemble de compatibilités. Mais pour pouvoir s'en rendre compte, il faut «percevoir les fonctions au-delà des formes».

Dans son souci de mettre en place une théorie d'ensemble unifié André Martinet a conceptualisé linguistiquement l'étude de la valeur qu'il a baptisée *axiologie*, face à la sémantique devant s'occuper des faits de sens indépendamment de toute référence à une langue déterminée. Cette discipline est donc conçue essentiellement comme l'analyse de la signification organisée dans le cadre d'une langue. Dans cette perspective, il s'agit de prendre en compte le fait que «tout monème participe au sens de la phrase où il figure», participation conçue comme sa valeur qui est dégagée, en fin de compte, «en opposant le monème considéré à tous les monèmes de la même classe dans un contexte donné».

Je me permettrai de relever, à propos de ce dernier point, que le concept de valeur figure au centre de la réflexion contemporaine en tant que lieu et enjeu d'un certain nombre d'approches dans les différents domaines du savoir et du faire scientifique. Mais une seule d'entre elles, celle d'André Martinet, fait partie intégrante d'un modèle unifié, celui-là même qui est sous-jacent à la linguistique fonctionnelle et structurale qui saisit les unités significatives, par le biais de l'étude de la valeur, en tant que termes relationnels et positionnels se délimitant réciproquement. Dans ce contexte, on peut concevoir un paradigme grammatical ou lexical comme dû à la catégorisation d'un espace conceptuel en domaines et, cela étant, la valeur d'un terme s'identifie à l'extension de son propre domaine, déterminée par les choix des locuteurs.

Voilà donc quelques remarques, quelques notes, quelques observations à propos du volet notamment synchronique de l'oeuvre d'André Martinet qui a marqué si profondément et d'une manière si exemplaire la genèse et l'épanouissement de la linguistique des langues. Cette vaste synthèse qui prévoit à tous les niveaux de l'analyse l'application de procédures objectivables et reproductibles a fini par devenir le bien commun de toute une école de linguistique -qui se présente, depuis plus d'une décennie, également sous forme d'association,- école des fonctionnalistes qui est un cercle dont le centre «est partout, la circonférence nulle part». De la sorte, le projet scientifique du Maître a acquis un sens encore plus profond en devenant l'objet d'une quête collective.

Nous rendons grâce enfin à André Martinet pour nous avoir appris que la linguistique est finalement la recherche de la beauté, comprise comme l'ordre harmonieux des parties, c'est-à-dire essentiellement de la première et de la deuxième articulation, en tant que moyen d'élaboration et d'expression le plus humain du sens de l'harmonie du monde.

En terminant mes paroles, je souhaite à notre Maître encore de très longues années fonctionnelles, pour le grand bien de la linguistique future.

B. VARDAR
